

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC DES MARAIS sur la commune principale de l'AIOT La Horvée 22120 HILLION.

La référence de votre dossier est A-4-RR4THDSO8 et concerne une demande de type "une déclaration de cessation d'activité"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 24/04/2024 à 09h11 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de cessation d'activité**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

Organisme : **Chambre d'Agriculture de BRETAGNE**

Fonction : **Conseiller bâtiments bovins**

## Personne morale

N° SIRET **42978212100017**

Raison sociale **GAEC DES MARAIS**

Forme juridique **GAEC**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**Les Marais**

**22120 HILLION**

## Signataire

Qualité : **Gérants du GAEC**

## Référent

Fonction : **Conseiller Batiment Bovins**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC DES MARAIS**

### 4 - Localisation

## Localisation de l'installation

**La Horvée**

**22120 HILLION**

X : 283251

Y : 6837677

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 5 - Activité du site

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

### 6 - Cessation d'activité

#### Information concernant la cessation d'activité

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite (ou a exploité par la passé) déjà au moins :

- Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **Non**
- Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **Non**

Date de mise à l'arrêt de l'installation : **31/12/2023**

Il s'agit d'une : **Cessation totale de l'activité**

Parcelles concernées par la cessation d'activité :

- Parcelle 1 : **Hillion 22120 ( 000 , ZC , 0010 )**

Rubriques des installations classées concernées par la cessation :

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Régime
2102	2102-2	Elevage de porcs	D

#### Mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site

Evacuation des produits dangereux et gestion des déchets présents sur le site, en précisant le calendrier prévisionnel :

**Les bâtiments ne sont pas modifiés. Les fosses sont conservées et sont utilisées pour stocker le purin et les effluents de traite de l'atelier lait. Le site d'exploitation sera conservé car les génisses de l'atelier lait sont présentes sur ce site.**

Interdictions ou limitations d'accès au site, en précisant le calendrier prévisionnel :

**Le site est conservé pour l'utilisation des fosses et pour le logement des génisses .**

Suppression des risques d'incendie et d'explosion, en précisant le calendrier prévisionnel :

**Les bâtiments continueront d'être entretenus pour limiter les risques d'incendie.**

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux, en précisant le calendrier :

**Les fosses seront toujours utilisées et sont étanches.**

Mesures de gestion ou restrictions d'usage temporaires, en précisant le calendrier :

**RAS**

Mesures destinées à placer les terrains de l'installation dans un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

**Les bâtiments bovins présents sur le site seront encore utilisés et les bâtiments porcs seront maintenus et entretenus**

### [Engagement du déclarant](#)

**Je confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme**